

Ruptures d'union et vie familiale dans un contexte de forte mortalité : l'exemple de la Dombes (France) du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle

Broken unions and family life in a context of high mortality. The example of Dombes (France) from the mid 18th to the mid 19th century

Guy Brunet

Volume 41, numéro 1, printemps 2012

L'étude des populations du passé : nouveaux développements et regards interdisciplinaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012979ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1012979ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brunet, G. (2012). Ruptures d'union et vie familiale dans un contexte de forte mortalité : l'exemple de la Dombes (France) du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. *Cahiers québécois de démographie*, 41(1), 37–53.
<https://doi.org/10.7202/1012979ar>

Résumé de l'article

La petite province de Dombes, située au nord de la ville de Lyon, se caractérise essentiellement par la présence de nombreux étangs insalubres et une mortalité élevée. À Saint-Trivier en particulier, et jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. Une immigration constante permet toutefois une légère croissance de la population. La vie des familles se trouve bouleversée par la forte mortalité des enfants mais aussi par celle des adultes : à la fin du XVIII^e siècle, près d'un mariage sur trois dure moins de 5 ans, et c'est encore le cas d'un mariage sur quatre au début du XIX^e siècle. Ces ruptures familiales entraînent l'existence de très nombreux orphelins, les enfants ayant de fait une faible probabilité de grandir avec leurs deux parents biologiques. L'assèchement de nombreux étangs au milieu du XIX^e siècle ainsi que l'amélioration des conditions de vie entraînent le renversement rapide de ce régime démographique original.

Ruptures d'union et vie familiale dans un contexte de forte mortalité : l'exemple de la Dombes (France) du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle

GUY BRUNET*

La petite province de Dombes, située au nord de la ville de Lyon, se caractérise essentiellement par la présence de nombreux étangs insalubres et une mortalité élevée. À Saint-Trivier en particulier, et jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. Une immigration constante permet toutefois une légère croissance de la population. La vie des familles se trouve bouleversée par la forte mortalité des enfants mais aussi par celle des adultes : à la fin du XVIII^e siècle, près d'un mariage sur trois dure moins de 5 ans, et c'est encore le cas d'un mariage sur quatre au début du XIX^e siècle. Ces ruptures familiales entraînent l'existence de très nombreux orphelins, les enfants ayant de fait une faible probabilité de grandir avec leurs deux parents biologiques. L'assèchement de nombreux étangs au milieu du XIX^e siècle ainsi que l'amélioration des conditions de vie entraînent le renversement rapide de ce régime démographique original.

English abstract, p. 53

INTRODUCTION

La province de Dombes, située à quelques dizaines de kilomètres au nord de la ville de Lyon, ne fut rattachée au Royaume de France qu'en 1762. Auparavant, elle constituait une principauté, totalement enclavée, mais théoriquement indépendante¹. Cette province ne comportait qu'une soixantaine de paroisses. Bien que petite, elle était composée de deux

* Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, UMR CNRS 5190 — Université de Lyon, Lyon, France (guy.brunet@univ-lyon2.fr)

1. L'existence au XVIII^e siècle d'une Principauté de Dombes est une survivance de l'époque féodale. La province bénéficiait du droit de battre monnaie et de franchises fiscales (la Dombes ne payait pas la taille). De fait, la vie économique de cette petite principauté ne pouvait être autonome. Son rattachement politique au Royaume de France en 1762 n'eut aucune conséquence concrète sur la vie de ses habitants.

régions très distinctes l'une de l'autre en raison de leur environnement. D'une part, il y avait les paroisses situées à proximité immédiate de la vallée de la Saône, qui jouissaient de terres fertiles et d'un environnement sain. D'autre part se trouvaient les paroisses situées sur un plateau couvert d'étangs, avec des sols peu productifs, et dans un environnement particulièrement malsain. Pour la plupart, ces étangs avaient été construits, à partir de l'époque médiévale, par des moines. Ils permettaient en effet la production de poissons pour alimenter le marché lyonnais, éloigné de toute façade maritime, à une époque où les jours maigres étaient très nombreux. À l'époque moderne, la quasi-totalité des terres, dont les étangs, était entre les mains de nobles résidant dans des villes de la région, notamment Lyon, Villefranche-sur-Saône ou Dijon. Après la période révolutionnaire, ce sont des bourgeois, résidant également hors de la Dombes, qui sont devenus propriétaires des terrains. Les grandes exploitations étaient confiées à des régisseurs qui eux-mêmes embauchaient de nombreux domestiques. Les plus petites exploitations étaient louées en grangeage, forme locale de métayage. Ainsi, les habitants de la Dombes n'étaient pas propriétaires de leurs exploitations, et les profits retirés de celles-ci étaient confisqués par la noblesse puis par la bourgeoisie. De ce fait, le niveau de vie des habitants de la Dombes, majoritairement grangers et domestiques agricoles, était bas. Par ses caractéristiques environnementales et sociales, la Dombes se rapproche d'autres zones humides de la France moderne, notamment la Sologne.

Ce texte décrit les principales caractéristiques du système démographique des paroisses situées dans la zone des étangs, marquées par une très forte mortalité, et offre une analyse des conséquences qu'un tel régime démographique a pu avoir sur le déroulement de la vie des familles. Par exemple, dans ce contexte sanitaire défavorable, quel est le niveau de la mortalité et quelle est la durée des unions et combien parmi elles sont rompues dès les premières années ? Dans de telles circonstances, quelle est la dimension des fratries ? Quelle est la proportion des enfants grandissant avec leurs deux parents biologiques, et parmi ces enfants combien deviennent orphelins ? En bref, quelles sont les conséquences d'une forte mortalité sur la vie des familles ?

SOURCES ET MÉTHODES

Pour répondre à ces questions, nous disposons des registres paroissiaux antérieurs à 1792, qui consignent les baptêmes, les mariages et les sépultures, ainsi que des registres d'état civil qui après cette date présentent les

naissances, les mariages et les décès. Tous ont été systématiquement dépouillés, pour la période 1720-1869, pour les cinq paroisses constituant sous l'Ancien Régime la châtellenie de Saint-Trivier². Cette châtellenie a été choisie car elle se trouvait dans une zone réputée particulièrement insalubre. Notamment, un vaste étang (environ 50 hectares) bordait le bourg. En outre, l'enregistrement est de bonne qualité et la collection ne présente pratiquement pas de lacunes sur la période étudiée. La base de données construite à partir des registres de Saint-Trivier comporte 8 728 naissances, 2 700 mariages et 9 783 décès³. À partir de ces informations, le déroulement de la vie des familles, d'un point de vue démographique, a été reconstitué selon le modèle préconisé par Louis Henry (Fleury et Henry, 1956). Nous avons également utilisé les comptages réalisés dans les registres paroissiaux et d'état civil de la châtellenie de Thoissey, située en Dombes mais dans le Val de Saône (Bideau, 1980). Enfin, d'autres comptages ont été réalisés par nos soins, permettant d'élargir les observations à une vingtaine de paroisses de la Dombes des étangs.

Par ailleurs, les orphelins, ainsi que la manière dont les familles s'organisent pour leur venir en aide, ont pu être étudiés à travers les archives de la Justice de Paix du canton de Saint-Trivier. Le juge de paix était en charge, au niveau cantonal, de l'application du Code civil, notamment en ce qui concerne la vie des familles. En application des directives du Code civil, promulgué en 1804, chaque fois qu'un adulte décédait en laissant un ou plusieurs enfants mineurs, le juge de paix devait réunir un conseil de famille. Les réunions des conseils de famille avaient pour but de veiller aux intérêts matériels et moraux des enfants orphelins. Ils étaient amenés à statuer sur la désignation du tuteur et du subrogé-tuteur des orphelins (Brunet, 2011), mais aussi sur la vente de leurs biens ou sur leur placement en domesticité ou en apprentissage. L'exploitation systématique de cette source pour le canton de Saint-Trivier, de 1810 à 1824, nous a permis d'analyser près de 800 procès-verbaux de ces conseils de famille⁴. Signalons que seuls les enfants mineurs, c'est-à-dire âgés de moins de 21 ans, sont énumérés dans ces documents. Mais étant donné la brièveté de la plupart

2. Lors de la création de la commune, après la Révolution, les cinq anciennes paroisses fusionnent et le territoire communal est pratiquement identique à celui de l'ancienne châtellenie.

3. Nous avons travaillé sur les documents originaux, non cotés, conservés à l'Hôtel de Ville de Saint-Trivier.

4. Ces documents sont conservés aux Archives du Département de l'Ain, série 4U, liasses 3330 à 3344.

des unions, il est rare que des enfants soient aussi âgés lors de la rupture de l'union parentale.

Le croisement des différentes sources permet d'approcher le déroulement concret de la vie des familles, et de faire le lien entre les mesures d'ordre démographique (par exemple durée de vie des couples et proportion d'orphelins) et les aspects, plus qualitatifs, de l'histoire des familles (par exemple mobilisation de la parentèle lors des conseils de famille et désignation des tuteurs).

UN RÉGIME DÉMOGRAPHIQUE ORIGINAL : DÉFICIT NATUREL ET IMMIGRATION

Un simple comptage des naissances et des décès suffit à prendre conscience des contrastes existant entre les paroisses proches de la vallée de la Saône et celles situées sur le plateau couvert d'étangs (tableau 1).

TABLEAU 1 Naissances et décès dans six paroisses de la Dombes, 1720-1799 et 1800-1839

Commune	1720-1799			1800-1839		
	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Naissances	Décès	Accroissement naturel
<i>Région des étangs</i>						
St-Trivier	4855	5651	- 796	3718	3932	-214
St-Nizier	1955	1951	4	687	761	-74
Monthieux	1200	1138	72	870	753	127
<i>Val de Saône</i>						
Thoissey	3007	2377	630	1950	1707	243
Mogneneins	3333	2882	451	1541	1192	349
St Didier	6117	5093	1024	3742	2790	952

Sources : pour Thoissey, Mogneneins et St-Didier : Bideau (1980) ; Pour St-Nizier : Bossi (1808) pour l'Ancien Régime et comptage personnel pour le XIX^e siècle ; pour Monthieux : Claudin (1934) ; pour St-Trivier : travail personnel.

Pour les trois paroisses situées dans la vallée de la Saône (Thoissey, Mogneneins et Saint-Didier), on observe dès le XVIII^e siècle des soldes naturels nettement positifs qui se poursuivent au siècle suivant. Par contre, les paroisses situées sur le plateau couvert d'étangs présentent des soldes à peine positifs (Monthieux, Saint-Nizier), voire nettement négatifs, comme tel est le cas à Saint-Trivier. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Saint-Trivier se

trouve dans une situation sanitaire déplorable : la paroisse est entourée d'étangs particulièrement insalubres, responsables d'une forte humidité. Celle-ci est accompagnée de brouillards fréquents, d'octobre à avril, et de la prolifération de moustiques le reste de l'année. En outre, les étangs sont périodiquement asséchés (tous les trois ans en général) pour permettre la culture des fonds fertilisés par les dépôts limoneux. Mais ces sols, longtemps restés en eaux et alors exposés au soleil, dégagent des miasmes produits par la décomposition de végétaux, lesquels ont été considérés au cours du *xix*^e siècle comme responsables de nombreuses fièvres (Puvis, 1851 ; Passerat, 1897). Dans cet environnement, le paludisme sévit, notamment lorsque les chaleurs font baisser le niveau des étangs. En outre, l'eau consommée par les habitants est souvent polluée, les puits étant en général situés à proximité immédiate des tas de fumier, lesquels provoquent des infiltrations. Ainsi, on observe un net pic de mortalité de fin août à début octobre, lorsque les eaux sont particulièrement polluées.

Saint-Trivier présente un niveau extrême de mortalité, mais la plupart des paroisses situées dans la région des étangs connaissent également une mortalité élevée. Ainsi, parmi 22 paroisses situées dans cette région⁵, 12 comptabilisent plus de décès que de naissances au cours de la décennie 1803-1812. Par exemple, la paroisse de Chalamont compte alors 299 naissances pour 386 décès. Dans la plupart de ces paroisses, cette situation défavorable se maintient jusqu'au milieu du *xix*^e siècle. Ainsi, au cours de la décennie 1833-1842, 11 de ces 22 communes comptent encore plus de décès que de naissances. Pour la paroisse de Chalamont, le déficit est alors de 131 individus, avec 529 naissances pour 660 décès.

Avec un tel déficit démographique, constant au moins depuis le milieu du *xvii*^e siècle et attesté par les quelques registres paroissiaux de cette époque parvenus jusqu'à nous, l'effectif de la population n'aurait pas pu se maintenir sans l'apport d'un solde migratoire positif. L'absence de recensements au *xviii*^e siècle ne permet pas de mesurer correctement ce solde migratoire. Il peut toutefois être évalué avec précision pour le siècle suivant⁶ (tableau 2).

5. Parmi les paroisses de la Dombes des étangs, seules ont été retenues les paroisses pour lesquelles la population et le nombre d'actes étaient assez élevés et pour lesquelles les collections ne présentent pas de lacunes.

6. Les résultats des dénombrements et des recensements antérieurs à 1820 ne sont guère crédibles (Brunet, 1978).

TABLEAU 2 Solde naturel, accroissement total et solde migratoire, Saint-Trivier, 1820-1841

Solde naturel	Accroissement total	Solde migratoire estimé
-226	198	424

La population de Saint-Trivier passe de 1 422 habitants en 1821 à 1 620 en 1841, soit un gain de 198 individus. Dans le même temps, on enregistre 1 109 naissances pour 1 335 décès. On peut en déduire que le solde migratoire est de l'ordre de 424 individus au cours de cette période. Non seulement l'immigration compense le déficit du mouvement naturel et le courant d'émigration qui peut exister, mais de plus elle autorise une certaine croissance de la population de la commune. À une vingtaine de kilomètres de Saint-Trivier, dans la vallée de la Saône, Thoissey, Mogneneins et Saint-Didier connaissent au contraire un excédent naturel et une migration nette négative. Il s'agit donc, à quelques dizaines de kilomètres de distance, d'un système démographique opposé.

L'étude des lieux de naissance des individus décédés, information systématiquement indiquée dans les actes de décès, permet d'analyser l'importance de l'immigration à Saint-Trivier. Ainsi, parmi les individus décédés dans cette commune à un âge égal ou supérieur à dix ans, un tiers seulement (33,2 %) étaient nés sur place. La majorité des défunts (53,2 %) provenaient d'autres communes du département de l'Ain, et notamment des régions de Bresse et du Bugey qui connaissaient toutes deux un mouvement naturel positif. S'ajoutent à ceux-ci des individus qui proviennent du département voisin qu'est le Rhône (8,0 %), et notamment de la région du Beaujolais située juste de l'autre côté de la Saône. Enfin, quelques défunts provenaient d'autres régions de France (5,1 %), et très peu de pays étrangers (0,5 %). La Dombes, et en particulier la région des étangs, apparaît ainsi comme une province en déficit naturel constant, offrant des opportunités pour des migrants à la recherche d'un travail. Comme nous l'avons vu, la terre appartient pour l'essentiel à des riches bourgeois résidant dans les villes de la région, ainsi qu'à quelques nobles. Ces propriétaires, souvent secondés par des intendants, sont en permanence à la recherche de domestiques de culture et de métayers pour mettre en valeur leurs terres. Dès qu'un métayer ou un domestique agricole décède, il est aussitôt remplacé par un nouvel arrivant qui trouve ici une opportunité de travail.

UNE MORTALITÉ ÉLEVÉE : PARENTS ET ENFANTS

Le dépouillement systématique des registres paroissiaux et des registres d'état civil ainsi que la reconstitution des familles permettent de mesurer avec précision le niveau de la mortalité des enfants (tableau 3).

TABLEAU 3 Quotient de mortalité des enfants (en ‰) selon l'âge et survivants à 10 ans, Saint-Trivier

Quotients de mortalité	1770-1789	1800-1819
${}_1q_0$	310	290
${}_4q_1$	330	250
${}_5q_5$	140	140
S_{10}	397	458

Le quotient de mortalité infantile (${}_1q_0$) établi pour Saint-Trivier est nettement plus élevé que ceux calculés pour les mêmes périodes dans les autres régions françaises. Ils sont souvent compris, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, entre 200 et 250 ‰ (Bideau, Dupâquier et Gutierrez, 1988). De plus, le quotient de mortalité entre le premier et le cinquième anniversaire mesuré à Saint-Trivier est proche du quotient de mortalité infantile, voire supérieur pour la période 1770-1789. De tels niveaux de mortalité correspondent à la disparition précoce d'une proportion importante des enfants nés dans la commune. Seuls quatre enfants sur dix nés dans la première période présentée dans le tableau atteignent leur dixième anniversaire. La situation s'améliore un peu par la suite, mais, au cours des premières décennies du xix^e siècle, le nombre de survivants à dix ans reste faible (458 ‰).

La mortalité des adultes est beaucoup plus difficile à mesurer, essentiellement en raison de l'importance de la mobilité géographique. En effet, les travailleurs agricoles, largement majoritaires dans la commune de Saint-Trivier, ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent. Le changement de bail, ou le décès de l'un ou l'autre des époux, engendrent des déplacements fréquents à l'intérieur de la Dombes des étangs et nécessitent toujours une main d'œuvre nouvelle. Somme toute, la meilleure manière d'approcher l'intensité de la mortalité est l'examen de la durée des unions. La grande homogénéité sociale de la population ne permet pas de mesurer d'éventuelles différences de mortalité liées au statut des individus.

TABLEAU 4 Durée des unions formées à Saint-Trivier selon la période de mariage

	1750-1789	1790-1828
Pourcentage d'unions durant moins de 5 ans	31,0 %	26,9 %
Durée médiane	10,1 ans	11,5 ans
Durée moyenne	11,4 ans	14,5 ans
Mode de distribution principal	4 ans	Moins de 1 an
Mode secondaire	Moins de 1 an	1 an

Note: Par définition, ces mesures portent sur les couples stables, dont la date de mariage et la date de fin d'union sont toutes deux connues. Les éléments présentés reflètent donc les conditions de vie des couples ayant effectivement vécu à Saint-Trivier. On peut imaginer que les couples formés à Saint-Trivier mais ayant quitté la Dombes des étangs après leur mariage ont connu une longévité plus grande.

Les résultats ne laissent aucun doute sur la très forte mortalité que connaissent les adultes mariés et vivant dans la commune de Saint-Trivier. Parmi les couples formés entre 1750 et 1789, près d'un sur trois (31 %) est rompu avant le cinquième anniversaire du mariage. La distribution des unions est très concentrée dans les durées faibles, les unions les plus nombreuses étant celles qui durent quatre ans et celles qui durent moins d'un an. En conséquence, la moitié des unions durent dix ans ou moins, et la durée moyenne s'établit à 11,4 ans. Rappelons que, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la durée moyenne des unions était en France de l'ordre de 25 ans (Lebrun, 1988). Dans la paroisse de Thoisy, située dans le val de Saône, seulement 6 % des unions formées entre 1740 et 1789 durent moins de cinq ans (Bideau, 1980), contre 31 % à Saint-Trivier. Dans la petite ville de Meulan, ce sont 10 % des unions formées entre 1740 et 1789 qui sont rompues avant le cinquième anniversaire (Lachiver, 1969).

La situation s'améliore quelque peu par la suite, mais c'est encore plus du quart des unions formées à Saint-Trivier entre 1790 et 1839 (26,9 %) qui durent moins de cinq ans. Le mode de distribution principal passe même à moins d'un an et le mode secondaire à 1 an, signalant la fréquence élevée des ruptures très précoces des unions. La durée moyenne et la durée médiane des unions s'élèvent toutefois légèrement, mais restent bien inférieures à ce qui est observé ailleurs en France.

Ainsi, enfants et adultes sont durement frappés par la mortalité. Les deux faits ne sont pas totalement indépendants. Les ruptures précoces des mariages entraînent l'existence d'enfants orphelins. Or plusieurs études ont montré qu'il existait une certaine surmortalité des orphelins (Akerman, 1996 ; Beekink, Van Poppel et Liefbroer, 1999). Probablement cela explique-

t-il pour partie la très forte mortalité des enfants observée à Saint-Trivier. Quoi qu'il en soit, une telle mortalité des adultes et des enfants est lourde de conséquences sur la constitution des familles et sur leur vie quotidienne.

DES FAMILLES BRISÉES ET DE NOMBREUX ORPHELINS

De fait, on peut considérer qu'il existe une concurrence entre ces deux mortalités. D'une part, la mortalité des adultes et la rupture précoce des unions tendent à rendre orphelins de nombreux enfants. D'autre part, la forte mortalité des enfants tend à réduire le nombre des orphelins. On peut dire que les enfants sont confrontés à une alternative : soit décéder rapidement, soit, en cas de survie, courir un risque élevé de devenir orphelin. La question est de savoir quelle est la proportion d'enfants qui, nés et grandissant à Saint-Trivier, perdent l'un ou l'autre de leurs parents, voire les deux, et à quel âge cet événement survient. Pour cela, à partir des fiches de famille, a été établie une table de mortalité des enfants en même temps qu'une table d'« orphelinage » : pour chaque enfant vivant, on a regardé son âge lors du décès de son père, de sa mère ou des deux (tableaux 5 et 6).

TABLEAU 5 Proportion (en %) d'enfants orphelins selon l'âge et selon le sexe du parent décédé, Saint-Trivier, mariages formés entre 1750 et 1789

Âge de l'enfant	Orphelins de père	Orphelins de mère	Deux parents décédés
5 ^e anniversaire	33,3	22,3	7,4
10 ^e anniversaire	50,3	35,1	16,5
15 ^e anniversaire	63,8	46,7	34,5
20 ^e anniversaire	75,5	57,6	42,2
25 ^e anniversaire	85,5	68,5	57,2

Les enfants qui sont nés à Saint-Trivier et y demeurent pendant leur enfance deviennent dans leur grande majorité orphelins. Dès le cinquième anniversaire, un sur trois a perdu son père⁷ et plus d'un sur cinq a perdu sa mère. Ces proportions ne font qu'augmenter avec l'âge, et lors du vingtième anniversaire les trois quarts des adolescents ont perdu leur père, plus de la moitié ont perdu leur mère, et 42 % ont perdu leurs deux parents.

7. Il n'est pas exceptionnel de voir la naissance d'enfants posthumes, dont le père est décédé alors que la mère était enceinte.

TABLEAU 6 Proportion (en %) d'enfants orphelins selon l'âge et selon le sexe du parent décédé, Saint-Trivier, mariages formés entre 1800 et 1829

Âge de l'enfant	Orphelins de père	Orphelins de mère	Deux parents décédés
5 ^e anniversaire	13,3	11,5	3,3
10 ^e anniversaire	30,3	24,7	9,6
15 ^e anniversaire	42,5	36,5	19,6
20 ^e anniversaire	56,8	47,6	33
25 ^e anniversaire	68	58	44,8

En cohérence avec les observations qui ont été faites plus haut quant à la durée des unions, la proportion d'enfants perdant leur père ou leur mère est moins élevée au sein des unions formées entre 1800 et 1829. En général, la perte des parents survient un peu plus tard mais elle reste tout de même fréquente. Près d'un enfant sur trois atteignant son dixième anniversaire a perdu son père, et près d'un sur quatre a perdu sa mère. Au même âge, près d'un sur dix a déjà perdu ses deux parents.

Ces proportions sont tellement élevées qu'il a été jugé indispensable de procéder à un contrôle en utilisant une autre approche. Ainsi, on a examiné le statut vital des parents des hommes et des femmes âgés de 20 à 24 ans et se mariant pour la première fois entre 1800 et 1829⁸. Pour les jeunes célibataires qui accèdent au mariage, on a ainsi mesuré la proportion de ceux ayant perdu leur père, leur mère ou leurs deux parents. Or les résultats sont totalement concordants avec ceux établis ci-dessus : parmi ces jeunes adultes qui accèdent au mariage au début du XIX^e siècle, 55 % ont perdu leur père, 49 % ont perdu leur mère, et 33 % ont perdu leurs deux parents. Ce sont pratiquement les mêmes proportions que celles présentées dans le tableau ci-dessus pour les individus atteignant leur vingtième anniversaire⁹.

La proportion d'enfants orphelins a rarement été établie dans le cadre des monographies de démographie historique. On dispose toutefois de quelques données, mais qui doivent être utilisées avec prudence car il

8. La survie ou le décès des parents des conjoints sont explicitement indiqués dans les actes de mariage, *a fortiori* lorsque les conjoints sont mineurs de moins de 25 ans.

9. Soulignons toutefois que les deux mesures ne concernent pas exactement les mêmes individus. La première prend en considération les enfants nés et vivant à Saint-Trivier. La seconde mesure prend en considération les célibataires se mariant à Saint-Trivier. Or seulement un tiers de ces jeunes mariés sont natifs de Saint-Trivier. Les autres conjoints sont pour la plupart natifs des communes voisines, qui connaissent des conditions de mortalité peu différentes.

n'existe pas de méthode standardisée pour cette mesure, chaque chercheur mettant au point sa propre méthode. Ces précautions prises, il semble que les proportions d'orphelins trouvées à Saint-Trivier sont largement supérieures à celles qui ont été établies pour d'autres paroisses. Elles sont significativement supérieures aux estimations faites pour la France du XVIII^e siècle, signalant que 13 % des jeunes atteignant l'âge de vingt ans avaient perdu leurs deux parents (Bourdelaïs, 1993 : 222-225). Au Québec ancien, environ un enfant sur deux perdait l'un ou l'autre de ses parents avant l'âge de l'émancipation (Denis, Desjardins et Légaré, 1997). Parmi les enfants nés entre 1840 et 1910 et ayant vécu dans la vallée de la Valserine¹⁰, environ 10 % des enfants avaient perdu l'un ou l'autre de leurs parents à l'âge de dix ans, et environ 13 % à l'âge de treize ans (Bideau, Brunet et Foroni, 2000). Dans le petit village italien de Casaguilidi, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, près de 10 % des enfants âgés de dix ans avaient perdu leur père et autant leur mère, mais à peine 1 % étaient orphelins de père et de mère (Breschi et Manfredini, 2002 : 374). À Venise, à l'âge de dix ans, environ 13 % des enfants auraient perdu leur père et 9 % leur mère. Seulement 14 % des jeunes âgés de vingt ans auraient perdu leurs deux parents (Derosas, 2002 : 422-425).

Les familles vivant à Saint-Trivier sont ainsi souvent brisées de manière précoce. Il en résulte de nombreuses perturbations de la vie familiale : la présence de nombreux orphelins qui vient d'être mesurée, mais aussi celle de nombreux veufs et veuves peu âgés, dont beaucoup souhaitent se remarier, ou ont besoin de le faire en raison de la présence d'enfants en bas âge. Cela entraîne l'existence de ménages comportant des enfants issus de lits différents. De nombreux enfants vivent de fait avec un beau-père ou une belle-mère, ainsi qu'avec des demi-frères ou demi-sœurs. Cependant, ces familles « recomposées » sont souvent de dimension modeste : la brièveté des unions empêche l'existence de fratries larges.

Les archives de la Justice de Paix nous permettent de connaître la dimension des fratries, ou du moins le nombre d'enfants mineurs, lors du décès de l'un ou l'autre des parents (tableau 7).

10. Vallée située dans les montagnes du Jura, à quelques dizaines de kilomètres au nord-est de la Dombes, dans un environnement nettement plus favorable qu'à Saint-Trivier.

TABLEAU 7 Distribution des fratries selon la dimension, enfants mineurs seulement, conseils de famille du canton de Saint-Trivier, 1810-1824

Dimension de la fratrie	Effectifs proportionnels (en %)
1	37
2	27
3	18
4 et plus	18

Ainsi, la plupart des fratries d'orphelins sont de dimensions très modestes : plus d'une fois sur trois c'est un seul enfant mineur qui devient orphelin. Cela peut se comprendre par la brièveté de nombreuses unions combinée avec la forte mortalité des enfants. On doit cependant relever que près d'une fratrie sur cinq comporte au moins quatre enfants mineurs. Il s'agit là des enfants des couples ayant eu une longévité supérieure à la moyenne et ayant payé un tribut modéré à la forte mortalité ambiante. En moyenne, on compte 2,2 enfants orphelins mineurs par fratrie¹¹.

BAISSE DE LA MORTALITÉ ET RENVERSEMENT DU SYSTÈME DÉMOGRAPHIQUE

Ce régime démographique, attesté par les registres paroissiaux depuis le milieu du xvii^e siècle, existait probablement déjà auparavant, peut-être dès la construction des étangs par les moines au Moyen-Age. Si l'origine de ce système démographique ne peut pas être datée avec précision, sa fin par contre peut être déterminée grâce aux recensements de population et aux registres d'état civil disponibles pour le xix^e siècle (tableau 8).

TABLEAU 8 Mouvement naturel, accroissement total et solde migratoire estimé, Saint-Trivier, 1820-1926

Périodes	Solde naturel	Accroissement total	Solde migratoire (nombres absolus)	Solde migratoire (en %)
1820-1841	-226	198	424	29,8
1846-1866	109	233	124	7,8
1866-1886	146	-168	-314	-17,3
1886-1906	55	-68	-123	-7,5
1906-1926	32	-153	-185	-11,7

11. Ce chiffre ne peut pas être lu comme étant le nombre moyen d'enfants vivants par couple. Par définition, ici toute fratrie compte au moins un enfant.

Jusqu'en 1841, le solde naturel reste négatif, alors que dans le même temps la population augmente. Cela implique un solde migratoire nettement positif. Tels sont les éléments que nous avons déjà perçus plus haut. Par contre, dans la période 1846-1866, le solde naturel devient positif. La population continue à croître, aidée par un solde migratoire qui demeure positif. À partir de 1866, le régime démographique devient cependant totalement opposé à ce qu'il était avant 1841 : le solde naturel est positif, mais la population commence à décroître, en raison d'un solde migratoire devenu négatif. Alors que la forte mortalité mesurée jusqu'au milieu du XIX^e siècle n'avait pas empêché une certaine croissance de la population, la baisse de la mortalité s'accompagne ensuite d'un courant d'émigration.

Il faut bien entendu s'interroger sur les raisons d'un tel renversement du régime démographique. À Saint-Trivier, comme dans de nombreuses régions françaises à cette époque, la lutte contre les maladies, et notamment les maladies infantiles, connaît des progrès. Les crises de subsistance et les crises épidémiques se réduisent considérablement. Sur le plan sanitaire, le phénomène majeur que connaît alors la Dombes est l'assèchement de nombreux étangs. La première volonté de réaliser un tel assèchement s'était manifestée dès la Révolution, notamment dans les Cahiers de Doléances. L'opposition des grands propriétaires fonciers n'avait cependant pas permis sa mise en œuvre. Au milieu du XIX^e siècle, un projet général d'ouverture de routes et de voies ferrées ayant pour but de désenclaver la région a néanmoins rendu indispensable cet assèchement, souhaité par ailleurs par de nombreux médecins (Puvis, 1851). En une vingtaine d'années, environ un tiers des 20 000 hectares couverts par les étangs sont asséchés. Les assèchements concernent surtout les terres les plus insalubres, en particulier celles qui entourent de très près les habitations (Pommerol, 1913). Le processus d'assèchement se poursuit ensuite jusqu'à la fin du XIX^e siècle. À cela s'ajoutent une amélioration des conditions de vie de la population, notamment sur le plan alimentaire, et les progrès de l'hygiène. Par exemple, la qualité de l'eau consommée par les habitants s'améliore, et l'usage de boire l'eau des étangs ou des fossés se perd. Ainsi, au début du XX^e siècle, on assiste à la construction de nouveaux étangs, mais ces derniers sont plus éloignés des villages, de profondeur plus importante et se révèlent sans danger pour la santé, puisque la mortalité continue à décliner.

Si l'inversion du solde naturel est ainsi explicable par des conditions environnementales locales, l'inversion du solde migratoire relève de raisons locales mais surtout générales. Localement, la baisse de la mortalité des adultes implique que les exploitations deviennent moins fréquemment

vacantes, ce qui réduit l'appel de main d'œuvre. De manière générale, de nombreuses communes rurales connaissent leur effectif de population le plus élevé avant les années 1870, car une partie des habitants décide ensuite de migrer vers les villes. Ce phénomène, largement répandu en France à cette époque et appelé « exode rural », est bien connu. Signalons que la proximité de la ville de Lyon (une cinquantaine de kilomètres) a renforcé l'attraction urbaine sur les habitants de la Dombes. Toujours est-il que Saint-Trivier, qui comptait 1 422 habitants en 1820 et 1 818 habitants en 1866, n'en compte plus que 1 582 en 1906. La petite province de Dombes n'a ainsi pas fait exception à ce mouvement d'émigration.

CONCLUSION

La société qui a été décrite ici est donc une société singulière, perturbée par une forte mortalité et une immigration constante. Elle illustre les conséquences d'un environnement défavorable, très localisé et ne concernant qu'une vingtaine ou une trentaine de paroisses de la Dombes des étangs. Des situations comparables peuvent se trouver dans d'autres régions d'étangs, par exemple en Sologne (Bouchard, 1972), en Languedoc (Molinier, 1968) ou dans les *latifundia* italiennes (Delille, 1985). La Sologne présente de fait de nombreuses caractéristiques communes avec la Dombes, notamment le fort niveau de mortalité et la possession de la terre par des propriétaires, nobles ou bourgeois, qui ne résident pas sur place. En Sologne comme en Dombes, l'insalubrité de l'environnement se double d'une grande pauvreté de la population. Il est difficile de mesurer, au sein de la forte mortalité observée dans ces deux régions, la part qui relève de maladies propres aux zones humides comme le paludisme et celle qui relève des conséquences de la pauvreté : mauvaise alimentation, travail précoce des enfants — notamment orphelins — placés en domesticité, mauvaise qualité de l'habitat et insuffisance du chauffage. Une étude récente sur la société solognote conclut que « le paludisme, et plus généralement l'exécrable situation sanitaire [...] apparaît bien comme le triste fruit de la misère paysanne, elle-même produit d'un système social » (Sajaloli, 2010). Cette conclusion peut probablement s'appliquer à cette autre zone humide qu'est la Dombes, mais dans le cas de Saint-Trivier il faut également incriminer la mauvaise qualité des eaux bues par les habitants. De nombreux témoignages du xviii^e et du xix^e siècles attestent de l'habitude de consommer l'eau puisée dans les fossés et dans les étangs (Dubost, 1859). Quant à l'eau des puits, elle est souvent polluée. Ainsi, un employé de l'intendance rapporte en 1762 que « les eaux de puits de cette ville sont

très rares en été, et surtout dans les sécheresses elles blanchissent, sont remplies de vers et donnent des maladies »¹². Alors, est-il possible de déterminer les principales causes de décès dans la Dombes des étangs aux XVIII^e et XIX^e siècles ? On y mourait probablement des mêmes maladies que partout ailleurs à la même époque. Simplement, la survenue de ces maladies était facilitée, et leur gravité était amplifiée, par les mauvaises conditions sanitaires et la pauvreté généralisée de la population. Le paludisme n'a probablement pas beaucoup tué directement, mais en contribuant à affaiblir les organismes il a aggravé les conséquences des autres pathologies.

Malheureusement, les possibilités de comparaisons entre les observations faites à Saint-Trivier et celles issues des études portant sur la Sologne ou les marais languedociens sont limitées à l'approche globale de la mortalité. En effet, ces études ne reposent pas sur une reconstitution des familles et n'ont pas abordé la question de la durée des unions ou de la fréquence des orphelins dans leurs analyses.

Brièveté des unions, veuvage précoce, faible dimension des fratries, risque élevé de décéder dès les premières années de vie ou probabilité importante de devenir orphelin, telles sont les principales conséquences sur la vie des familles de la forte mortalité. Les familles brisées deviennent souvent des familles « recomposées » avec la cohabitation d'adultes et d'enfants qui ne sont pas tous reliés par un lien biologique¹³.

Au-delà de la famille, c'est toute la population des communes partiellement couvertes d'étangs qui connaît un important brassage. Les terres libérées par le décès d'un exploitant sont rapidement occupées par un autre travailleur originaire d'une autre commune. Sans attache à la terre, les familles sont très mobiles, et il est rare de voir plusieurs générations se succéder sur une même exploitation, voire simplement dans la même commune. Les liens familiaux et les relations de voisinage s'en trouvent distendus, comme en témoigne la difficulté à réunir des parents pour constituer un conseil de famille (Brunet, 2011). L'environnement, les structures sociales et la mortalité qui en découle ont ainsi façonné une société particulière. L'assèchement des étangs à partir du milieu du XIX^e siècle, qui contribue au recul de la mortalité, lui fera perdre ces caractéristiques spécifiques.

12. Archives départementales de l'Ain, liasse C 506.

13. On pourrait même parler de familles « multirecomposées », certains hommes ou certaines femmes se mariant successivement quatre ou cinq fois, parfois avec un conjoint lui-même déjà veuf.

BIBLIOGRAPHIE

- AKERMAN, S. 1996. « Survival of orphans in 19th century Sweden », dans L.-G. TEDEBRAND (dir.), *Orphans and foster children. A historical and cross-cultural perspective*, Umeå, Umeå University Press : 83-103.
- BEEKINK, E., F. VAN POPPEL et A. C. LIEFBROER. 1999. « Surviving the loss of the parents in a nineteenth-century Dutch provincial town », *Journal of Social History*, 32, 3 : 641-667.
- BIDEAU, A. 1980. *La châteltenie de Thoissey en Dombes (1650-1840). Étude d'histoire démographique. Analyse différentielle des phénomènes démographiques*. Thèse de doctorat d'Histoire, Université Lyon 2, 3 vol., manuscrit inédit.
- BIDEAU, A., J. DUPÂQUIER et H. GUTIERREZ. 1988. « La mort quantifiée », dans J. DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, Presses Universitaires de France : 222-242.
- BIDEAU, A., G. BRUNET et F. FORONI. 2000. « Orphans and their family histories : a study of the Valserine valley (France) during the nineteenth and twentieth centuries », *The History of the Family. An International Quarterly*, 5, 3 : 215-325.
- BOSSI, G. 1808. *Statistique générale de la France : département de l'Ain*. Paris, Testu, 720 p.
- BOUCHARD, G. 1972. *Le village immobile : Sennely en Sologne au XVIII^e siècle*. Paris, Plon, 386 p.
- BOURDELAIS, P. 1993. *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Paris, Éditions Odile Jacob, 442 p.
- BRESCHI, M. et M. MANFREDINI, 2002. « Parental loss and kin networks : demographic repercussions in a rural Italian village », dans R. DEROSAS et M. ORIS (dir.), *When dad died. Individuals and families coping with distress*, Berne, Peter Lang : 369-387.
- BRUNET, G. 1978. *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, département de l'Ain*. Paris, CNRS, 578 p.
- BRUNET, G. 2011. « So many orphans ... How could one give them all a helping hand? Family solidarity in a context of high mortality in the first half of the nineteenth century. A case-study : The Dombes province (France) », *The History of the Family. An International Quarterly*, 16, 1 : 1-12.
- CLAUDIN, C. 1934. « Les conditions anciennes de vie dans la Dombes », *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, 48, 1 : 147-158.
- DELILLE, G. 1985. *Famille et propriété dans le royaume de Naples (XV^e-XIX^e siècles)*. Rome, École Française de Rome et Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 482 p.
- DENIS, H., B. DESJARDINS et J. LEGARE. 1997. « Effect of family rupture and recomposition on the children of New-France », *The History of the Family. An International Quarterly*, 2, 3 : 277-293.

- DEROSAS, R. 2002. « Fatherless families in 19th century Venice », dans R. DEROSAS et M. ORIS (dir.), *When dad died. Individuals and families coping with distress*, Berne, Peter Lang : 421-452.
- FLEURY, M. et L. HENRY. 1956. *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*. Paris, INED, 84 p.
- LACHIVER, M. 1969. *La population de Meulan du XVII^e au XIX^e siècle*. Paris, SEVPEN, 339 p.
- LEBRUN, F. 1988. « Amour et mariage », dans J. DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, Presses Universitaires de France : 294-316.
- MOLINIER, A. 1968. *Une paroisse du Bas-Languedoc : Sérignan, 1650-1792*. Montpellier, Déhan, 216 p.
- PASSERAT, E. 1897. *Mouvement de la population dans le pays d'étangs au point de vue de l'hygiène*. Bourg-en-Bresse, 87 p.
- POMMEROL, A. 1913. *Dictionnaire du département de l'Ain*. Bourg, Courrier de l'Ain : 628 p.
- PUVIS, M. A. 1851. « Des causes et des effets de l'insalubrité des étangs », *Annales de la Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain* : 161-220.
- SAJALOLI, B. 2010. « La Sologne et la Beauce aux XVIII^e et XIX^e siècles. Examen clinique d'un couple sain-malsain », dans J. M. DEREX (dir.) *Zones humides et santé. Actes de la journée d'étude 2008*, Groupe d'histoire des zones humides, Collection Journée d'études : 25-38.

ABSTRACT

Guy BRUNET

Broken unions and family life in a context of high mortality. The example of Dombes (France) from the mid 18th to the mid 19th century

The small province of Dombes to the north of the city of Lyon is notable for its many unhealthy ponds and for high mortality rates. In Saint-Trivier in particular the number of deaths exceeded the number of births up to the first decades of the 19th century. Constant immigration nevertheless brought about a slow growth of the population. Family life was disrupted by the high rate of child mortality but also of adult mortality: at the end of the 18th century nearly one marriage in three lasted less than 5 years, and this was still the case for one marriage in four at the beginning of the 19th century. These broken families resulted in a large number of orphans, with children having only a low probability of growing up with both their biological parents.

The drying up of numerous ponds in the mid 19th century and the improvement in living conditions brought about a rapid reversal of this original demographic regime.